

Prendre son
avenir
professionnel
entre ses
mains



L'association de cadres au service de ses membres

SANTÉ ET
SERVICES
SOCIAUX

**La force de
l'association
auprès de
votre
employeur**

En plus de 30 ans d'existence, l'*APER santé et services sociaux (APERSSS)* a toujours évolué de concert avec le réseau. Aujourd'hui, nous représentons des cadres issus de tous les types d'établissements, et nous leur offrons des services personnalisés. Nos membres, cadres actifs et retraités, sont engagés; ils ont en commun le goût d'une structure de participation active et cohérente, soucieuse de qualité.

Formée en 1973 en vertu de la Loi sur les syndicats professionnels, notre association est reconnue aux fins de relations de travail par décret gouvernemental. Cependant, nous avons accru notre pouvoir d'influence au fil des ans en raison de l'intelligence des stratégies que nous proposons, de la qualité des dossiers que nous présentons, de l'approche constructive de résolution de problèmes que nous préconisons et du dynamisme et de la cohésion de nos membres. Nous prenons part à toutes les discussions et négociations qui touchent vos intérêts, vos conditions de travail et votre qualité de vie au travail.

- ✚ Nous vous représentons en matière de relations de travail, d'assurance et de retraite.
 - Nous préparons des documents de travail étoffés et reconnus par nos partenaires. Par exemple, nous avons collaboré à une étude réalisée par l'Université Laval sur le programme de relève cadre du MSSS. Cette étude a mené à des changements dans la gestion du programme par les directions d'établissements afin d'en accroître son efficacité.
- ✚ Nous prenons part aux négociations de protocoles de transferts de cadres vers d'autres établissements. Notamment, l'Avis de recommandations sur la façon de stabiliser le plus rapidement possible les équipes de cadres, déposé par l'APERSSS, a grandement contribué à faciliter l'intégration des équipes de cadres au sein de leur nouveau Centre de santé et de services sociaux (CSSS).
- ✚ Nous participons à tous les travaux provinciaux (conditions de travail, rémunération, classification, développement, assurances et retraite) avec le MSSS, le Conseil du trésor et les associations de cadres et d'employeurs.

**La force de
l'association
derrière
chaque
membre**

Vous êtes notre raison d'être. Avant tout, nous souhaitons vous accompagner dans votre cheminement de carrière. Toute l'équipe est à votre **écoute** et contribue à chercher **des solutions adaptées à vos besoins**. Faites appel à nous : nous saurons vous accompagner dans tous les aspects de votre vie professionnelle.

Nous avons un ratio avantageux de 1 conseiller/300 membres et une équipe de permanents expérimentés ayant déjà occupé des postes clés dans le réseau.

Nous pouvons :

- ✚ Actualiser votre plan de développement personnel et ses composantes, telles la transition de carrière ou la mobilité;
- ✚ Vous aider à exercer vos droits de recours en cas de mésentente avec votre employeur, la CARRA, l'assureur collectif ou lors de mesures disciplinaires;
- ✚ Vous écouter et vous conseiller;
- ✚ Reconnaître et récompenser les efforts innovateurs d'un membre et de son équipe grâce au Prix reconnaissance de l'innovation.

Prendre son avenir professionnel entre ses mains

La force de l'association : informer, communiquer et former

Être informé de ce qui se passe dans son milieu est primordial. Pour ce faire, nous mettons des outils à votre disposition :

- ✚ Le bulletin associatif Info-cadres;
- ✚ Le site Internet dynamique et informatif de l'APERSSS – www.aper.qc.ca;
- ✚ Les communiqués importants diffusés à point nommé;
- ✚ Les outils de gestion tels que le Guide du cadre averti et le Guide de politiques locales;
- ✚ Le programme *Prolongement de la vie professionnelle* pour un appui d'appoint à la relève ainsi qu'aux cadres en fonction. Un programme unique qui valorise et transmet le savoir de nos retraités.

La force collective de l'association

Nous sommes affiliés avec des organismes qui contribuent à l'amélioration de la vie de nos membres. Nous vous représentons auprès du :

- ✚ Regroupement des associations de cadres en matière d'assurance et de retraite (RACAR);
- ✚ Comité paritaire intersectoriel en matière d'assurance (CPI);
- ✚ Bureau de direction de la Confédération nationale des cadres du Québec. Nous sommes d'ailleurs la seule association de cadres intermédiaires du réseau dans cette organisation;
- ✚ Centre de placement et de formation des cadres (CPFC).

De plus, nous négocions des ententes privilégiées avec certains fournisseurs de services. Par exemple :

- ✚ La Capitale accorde des tarifs préférentiels à nos membres pour ses produits d'assurances et financiers;
- ✚ Le Fonds de solidarité FTQ facilite l'achat d'actions du Fonds.

La force de l'association accessible

Nous préconisons la cotisation au pourcentage (0,60 %), basée sur la capacité de payer de nos membres. La cotisation annuelle est déductible d'impôts.

- ✚ Nous sommes là pour vous :

« Merci pour l'info-cadres. Vous travaillez toujours très fort. » L.G.

« Du fond du coeur, je vous remercie et souhaite à tout gestionnaire l'accès à des services de cette qualité au fil de leur carrière. » Y.D.M.

« Franchement, le soutien de l'APERSSS dans ce dossier (CARRA) est pour moi inestimable. » S.G.

« ...j'ai trouvé du secours [], de l'empathie et de l'engagement humain. Aujourd'hui, je suis active au sein de l'APERSSS avec grand plaisir. » C. C.